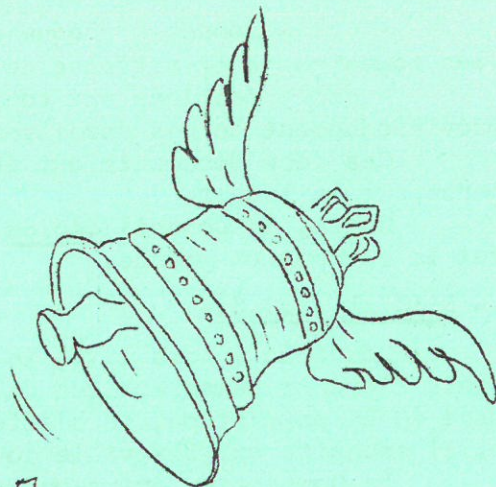


ENTRÉE-NOUVEAU

AVRIL 79

NOUVEAUX

PAQUES



I.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Réuni le 23 Mars 1979, le Conseil adopte les différents budgets primitifs, à savoir:

- Budget Eau et Assainissement:

Section fonctionnement: dépenses eau:	17 388 F	assainissement:	3 633 F
recettes eau:	17 600 F	assainissement:	3 671 F

- Budget Caisse des Ecoles:

dépenses:	360 F	recettes:	360 F
-----------	-------	-----------	-------

- Budget du Bureau d'Aide Sociale:

dépenses:	4 003 F	recettes:	4 083 F
-----------	---------	-----------	---------

- Budget général:

Section fonctionnement: dépenses:	371 433,78 F	recettes:	401 555,78 F
Section investissement: dépenses:	568 443,35 F	recettes:	565 390,00 F
Balance générale: excédent de clôture de	27 068,65 F		

Par ailleurs, le Conseil

- décide que la taxe de débardage de bois d'industrie sur les chemins communaux sera désormais de 3 F par mètre cube à partir du 1er juillet 1979. Les propriétaires forestiers sont invités à déclarer spontanément en Mairie le volume débardé aux fins de facturation par le Percepteur. Si cette formalité n'est pas accomplie, une estimation du volume sera faite d'après les souches par un technicien de l'ONF. Par ailleurs, il est décidé que désormais la facturation sera adressée systématiquement aux propriétaires.

- approuve l'avant-projet sommaire de lotissement "des Hayottes", mais demande que les plus-values dites "de qualité" soient chiffrées à part, afin de se prononcer le moment venu, compte tenu de la subvention spécifique éventuellement accordée à cet effet, sur la suite à y réserver.

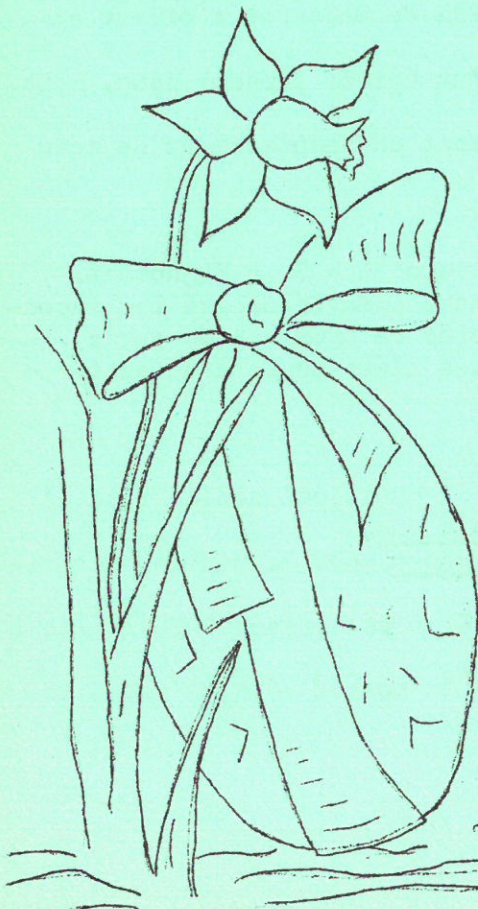
- charge Monsieur SALAIGNAC de solliciter dès que possible l'arrêté préfectoral de lotissement.

- approuve le règlement et le cahier des charges de ce lotissement tout en y apportant quelques modifications.

Par ailleurs, le Conseil désigne Mr. Jacques SOUVAY pour représenter la commune au Syndicat d'Initiatives du canton de Baccarat et servir à titre de correspondant local.

A cette occasion, le Maire remet à chaque conseiller et adjoint les plaquettes réalisées sur Thiaville, à savoir:

.../...



- celle donnée à chaque nouvel habitant indiquant les renseignements indispensables et les commerçants et artisans de Thiaville, d'une part,

- celle destinée aux touristes ne connaissant pas notre village, d'autre part. Un approvisionnement de ces dernières sera remis au S.I. de Baccarat.

Ces deux documents ont été réalisés localement par nos propres moyens, donc sans dépense sur le budget.

Enfin, le Conseil décide l'acquisition d'un jeu de plein air et sollicite à cet effet la subvention prévue.

II.- SPECIAL P.O.S.-

Réuni le 2 Mars 1979, le Groupe de Travail, à la question qui lui était posée de définir l'avenir démographique de Thiaville, s'est prononcé pour une lente évolution en hausse de la population, en s'efforçant d'éviter de devenir village dortoir d'une ville proche. Il souhaite que Thiaville conserve son caractère rural.

La Commission extra-municipale, réunie le 13 Mars, partage ces deux points de vue.

Par ailleurs, le Groupe de Travail et la Commission extra-municipale ont été informés du tracé approximatif du futur autoroute "Transvosges" lequel venant de Lachapelle (Les Vannes) passerait dans le secteur de Fagnouset puis emprunterait le "couloir" situé entre le lotissement et la lisière de la forêt.

Le tracé communiqué correspond à une largeur de 200 m environ à l'intérieur duquel une emprise d'une cinquantaine de mètres sera nécessaire pour les voies et accotements.

III.- PISCINE.

Depuis la rentrée de février, les enfants de l'école de Thiaville (classe de Mr. FOUSSE) se rendent chaque mardi après-midi à la piscine de Baccarat, à leur grande joie.

Pour la rentrée de septembre, nous étudions la possibilité de faire bénéficier également les petits (classe de Mme IZARD) de cette activité nouvelle.

IV.- RALLYE AUTOMOBILE DE LORRAINE.

Il passera à Thiaville vers 1 h 30 dans la nuit du 18 au 19 Mai 1979.

Bien que les concurrents soient tenus au strict respect des dispositions réglementaires du Code de la Route, notamment en matière de vitesse, une vigilance particulière est conseillée aux habitants résidant sur l'itinéraire emprunté.

V.- PLANTATION D'ARBUSTES D'ORNEMENT.

Dans le cadre de la journée de l'arbre, la maison COFFRE de Baccarat a offert et livré gratuitement un arbre d'ornement (saule pleureur).

Par ailleurs, Mr. Jean COLIN, 1er Adjoint, fait don d'un épicéa parasol nain. Merci pour ce geste.

Enfin, trois genévriers seront réimplantés au lotissement en remplacement de ceux victimes de l'hiver ... ou des jeux des enfants.

VI.- COUPURE D'EAU.

Une importante fuite d'eau a été constatée le 22 Mars vers 18 h 30 à Fagnouset. Une réparation d'urgence s'imposait et l'eau a dû être coupée sans préavis malgré les inconvénients la gêne qui en découlent pour tous. A 19 h 45, soit moins de deux heures après, la distribution était redevenue normale. Toutes nos excuses pour les aléas subis à la suite de cette coupure résultant d'un cas de force majeure.

VII.- PRESCOLARISATION.

Par délibération en date du 15 Décembre 1978, le Conseil Municipal sollicitait l'inscription des enfants à l'école de Thiaville dès l'âge de trois ans.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie vient de donner son accord pour la rentrée scolaire de septembre 1979.

En conséquence, les enfants nés en 1976 pourront donc être scolarisés à Thiaville à la condition qu'ils soient propres.

Monsieur FOUSSE, Directeur, procédera aux inscriptions le moment venu, à une date qui sera indiquée dans un prochain "Entre - Nous".

VIII.- BONS D'ACHAT EN FAVEUR DE NOS AINES.

Renouant avec une ancienne tradition qui veut qu'au matin de Pâques, les cloches, de retour de Rome, laissent tomber quelques friandises, cette année nos Anciens reçoivent pour la première fois un bon d'achat d'une valeur de 20 F.

Ces bons devront être utilisés avant le 20 Avril 1979.

IX.- DONS.-

Lors de la signature des marchés de travaux à effectuer au bâtiment annexe du Foyer Rural, les différents adjudicataires auxquels se sont joints Messieurs MARQUIS, Percepteur, et SALAIGNAC, architecte, ont remis la somme de 280 F au Bureau d'Aide Sociale en faveur des Anciens.

Deux dons anonymes (100 F et 50 F) ont également été enregistrés en faveur du Bureau d'Aide Sociale.

De plus une somme de 20 F a été versée en faveur de la lutte contre le cancer.

Merci aux généreux donateurs.

X.- VACCINATIONS.

La 1ère séance de vaccination: tétanos, DT Polio et variole (cette dernière facultative à partir de cette année) aura lieu en Mairie le mercredi 11 Avril 1979 à 14 h 15.

Les séances ultérieures seront annoncées le moment venu.

XI.- LA VIE DU VILLAGE.

Nouveaux habitants. Monsieur et Madame Guy WOIRGARD et leur fille occupent la maison située 2, rue d'Alsace à Thiaville depuis le 1er Mars 1979.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Prochain mariage: Le 5 Mai 1979 aura lieu à Thiaville le mariage de Mr. DURAND Jean-Marc, militaire avec Mademoiselle Martine FRANQUET, domiciliée à PARIS; fonctionnaire au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. Nos félicitations.

XII.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

Monsieur Roger LAZAROWICZ, demeurant à Raon-l'Etape, a déposé en Mairie un permis de construire le 31 Mars 1979. Il projette de faire élever une maison à usage d'habitation au lieudit " Fin des Boules ".

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

ASSOCIATION FAMILIALE.

1.- Ruche enfantine. Les parents désireux de confier leurs enfants à la ruche enfantine de juillet sont instamment priés de conserver précieusement les bons de la Caisse d'Allocations Familiales qui leur ont été adressés ou qui vont bientôt leur parvenir.

Ces bons devront obligatoirement être remis lors de l'inscription des enfants à la ruche et permettent d'obtenir la subvention indispensable au fonctionnement normal de celle-ci.

Il est précisé, par ailleurs, qu'en cas de perte, la Caisse ne délivre pas de duplicata.

- TRES RECOMMANDE -

2.- Repas des Anciens. Le repas des Anciens de Thiaville - Lachapelle aura lieu le 22 Avril comme annoncé précédemment.

Les invitations officielles vont parvenir très prochainement aux intéressés, mais dès à présent, chers Aînés, réservez cette date et faites-nous l'amitié de votre présence lors de cette réunion de la sympathie.

3.- Bal du Muguet. Il se déroulera, comme déjà annoncé, le 30 Avril à 21 heures et nous vous convions dès maintenant à venir très nombreux.

4.- Vente des cartes. Comme chaque année à pareille époque, les responsables de l'Association Familiale de Thiaville - Lachapelle vous proposeront, au prix de 17 F, les cartes d'adhérents 1979.

D'avance nous vous remercions de l'accueil que vous ne manquerez pas de leur réserver.

C . C .

.../...

FOYER RURAL.

Le concours de belote organisé le dimanche 25 Mars 1979 a réuni 24 équipes. Le classement général s'établit ainsi pour les dix premières équipes:

- 1ère équipe	MULLER - HENRY	6 499 points
- 2ème équipe	PASCAL - DOMINIQUE	5 949 points
- 3ème équipe	Mme KARLE - Mme BEROUD	5 893 points
- 4ème équipe	AUBRY - Mme BARP	5 802 points
- 5ème équipe	GAYA - FRANIATTE	5 757 points
- 6ème équipe	MICHEL - RAYMONDE	5 587 points
- 7ème équipe	CHENAL - MIMILE	5 570 points
- 8ème équipe	ANTOINE père/ fils	5 535 points
- 9ème équipe	THOUVENIN C. - FRANIATTE M.	5 500 points
- 10ème équipe	Mmes MULLER	5 432 points etc...

Lapins, poules, bouteilles de champagne et vins fins, lots divers, ont été remis aux participants.

Bravo à tous!

P . K .

BATEAU POUR LE VIETNAM.

La somme de 142 F (en partie constituée de dons) a été recueillie par Monsieur HEYM, rue d'Alsace à Thierville, qui l'a adressée au Comité " Un bateau pour le Vietnam ".

C'est donc au total (compte tenu du précédent versement) la somme de 345 F qui a été collectée. Merci.

F . H .

LE COIN DES ECOLIERS.

Cette nuit, j'ai fait un drôle de rêve.

J'ai rêvé que mon cousin David venait chez moi.

On jouait de la guitare.

Et mon nounours en fourrure dansait tout seul.

Philippe (Classe des petits).

La piscine.

La piscine c'est bien parce que je n'ai pas peur. Mais il y en a qui ont peur. Quand on arrive à la piscine on va dans une petite salle où on se déshabille. Après on monte un grand escalier? Nous nous mouillons sous la douche et on va dans la piscine. Le Maître nous fait faire des sous-l'eau et on va le long de la rigole. Puis on saute à la perche. Il y en a quelques-uns qui sont descendus au fond de la piscine en tenant la perche le plus longtemps possible. Delphine et Joëlle nagent. Ensuite on a 10 minutes pour jouer. Après on sort de la piscine, on repasse sous la douche pour ne pas avoir froid. Et on va se rhabiller dans la petite salle en bas. Quand on est prêt on attend le car. Puis quand le car arrive on monte tranquillement et nous chantons quand le car roule.

Brigitte, CE 2.

Le prince Paulo.

Il était une fois un roi et une reine qui eurent un fils qui s'appelait Paulo. Vers ses six ans il fallut qu'il aille à l'école. Le roi fit venir un très vieux professeur qui avait une grande barbe. Mais dès la première leçon le prince Paulo n'écoutait pas car il pensait à ne pas avoir de la barbe comme le professeur. Au bout d'une semaine le prince Paulo ne sut qu'une voyelle. Alors le roi chassa le professeur et prit comme professeur un jeune garçon qui jouait de la musique. Au bout d'une semaine le prince Paulo ne savait déjà plus la voyelle qu'il avait apprise. Mais par contre il savait trois chants. Alors le roi furieux chassa le professeur. Puis il prit comme professeur une jolie dame. Mais elle était si jolie que Paulo n'apprenait rien. Alors la grand-mère, la reine-mère, eut une idée. Elle remplaça la couronne de Paulo par une casquette, sa chemise par un pull ordinaire, son pantalon de velours par un pantalon à carreaux. Puis elle l'emmena à l'école du quartier.

Quand elle vint le chercher à quatre heures il saignait du nez et ses deux genoux étaient écorchés, mais par contre il savait toutes les voyelles. Ce qu'il fallait au prince Paulo, sa grand-mère l'avait deviné.

Michèle, CM 1.